

## Votre enfant souhaite faire du violon

*Né au début du XVIème siècle, le violon se présente comme un instrument aux multiples facettes qui est présent dans toutes les musiques occidentales, aussi bien populaires que savantes. Ainsi, il possède un répertoire très étendu qui va des chansons populaires aux concertos des grands maîtres en passant par les œuvres pour violon seul. Mais le violon est surtout un instrument d'ensemble : avec ses frères et sœurs de la famille des cordes frottées, il représente en effet le groupe instrumental le plus important de l'orchestre symphonique et il est omniprésent dans la musique de chambre - c'est pourquoi il se pratique d'emblée à plusieurs, que ce soit en ensemble de violons ou en orchestre à cordes.*

### Il aura besoin...

- d'un instrument (avec archet et boîte). Celui-ci pourra être loué, soit au conservatoire (tarifs disponibles sur le site du conservatoire <http://www.conservatoiredecaen.fr/>), soit chez un luthier ou acheté (environ 700 € pour un petit instrument complet) ;
- Pour l'entretien de l'instrument il faut prévoir de changer 2 à 3 fois de mèche d'archet au cours du cycle I (soit environ 100 €), des cordes d'avance (environ 40 € le jeu) et un nettoyage et passage chez le luthier une fois par an (environ 50 €) ;
- de partitions (compter moins de 100 € pour tout le cycle I). Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi ;
- d'un coussin (environ 35 €) ;
- d'un pupitre (environ 25 €) ;
- d'un métronome (environ 25 €) ;
- d'un cahier de musique, crayon, gomme ;
- de colophane (6 €) ;
- un chiffon doux et sec pour le nettoyage.

### Qu'il lui sera demandé...

- d'assister au cours de formation musicale, d'instrument et de pratique collective ;
- de travailler quotidiennement environ :
  - 20 minutes la première année du CI,
  - 30 minutes en cycle I,
  - 45 minutes en cycle II,
  - une heure en cycle III, et plus en cycles spécialisé et de perfectionnement.

### Il pourra...

- participer aux orchestres des différents cycles ;
- pratiquer la musique de chambre ;
- participer à différentes auditions publiques.

